

Europe et normalisation comptable internationale :

L'EFRAG doit-il avoir un rôle élargi ?

Françoise Flores

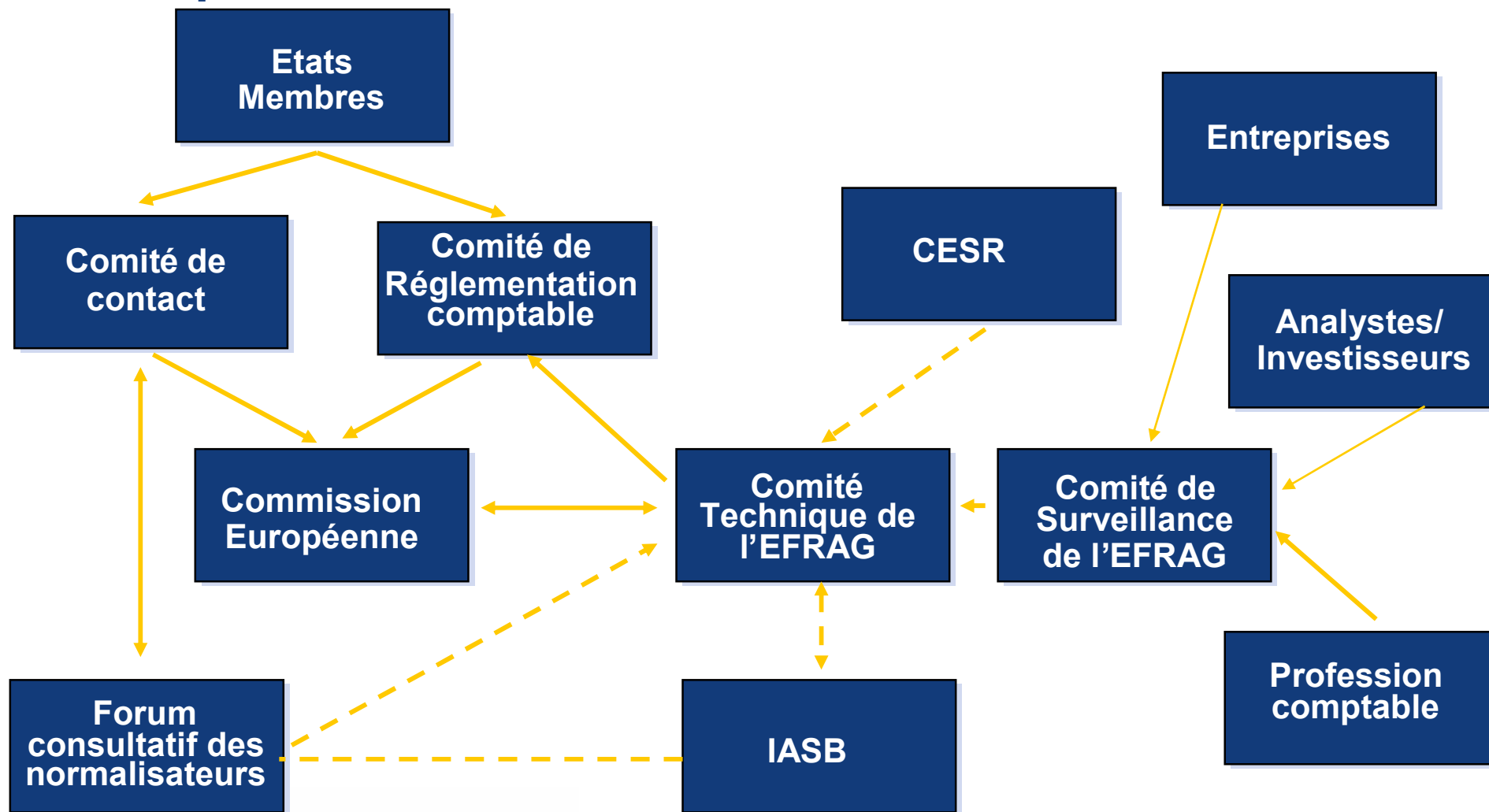
Catherine Guttman

Dominique Thouvenin

Les objectifs fixés lors de la création de l'EFRAG

- **Contribution proactive au développement d'une amélioration des normes de reporting financier**
- **Développer et exprimer la voix technique de l'Europe**
- **Conseiller la Commission Européenne sur l'adéquation des normes internationales aux besoins européens**
- **Recommander à la Commission Européenne les changements aux directives comptables**

Place de l'EFRAG dans le mécanisme européen d'adoption des IFRS



Contribution proactive aux travaux de l'IASB

■ Objectif

- ◆ Donner des réponses techniques, prenant en compte les perspectives européennes, aux projets de l'IASB et identifier les sujets qui doivent être abordés par l'IASB
- ◆ Stimuler et coordonner le débat comptable en Europe

■ Champs d'application

- ◆ Proposition de l'EFRAG à l'IASB, EFRAG observateur dans les groupes de travail IASB
- ◆ Commentaires sur le programme de travail
- ◆ Commentaires sur les exposés sondages

■ Consultations

- ◆ Publication par l'EFRAG de ses vues préliminaires sur son site
- ◆ Analyse de tous les commentaires reçus
- ◆ Publication immédiate des réponses définitives

Conseil à la Commission en vue de l'adoption par l'UE

- **Appel à commentaires immédiatement après la publication par l'IASB (ou l'IFRIC)**
- **Préparation de la lettre à la commission**
- **Vote à la majorité des deux tiers pour le refus d'une norme**
- **Publication immédiate de la lettre**

Transparence, visibilité et efficacité interne de l'EFRAG

- **Réunions ouvertes au public**
- **Groupes de travail EFRAG: consultations et propositions**
- **Forum Normalisateurs Nationaux, Présidents ASB, DRSC, CNC observateurs au TEG**
- **Membres du TEG: 30% du temps**
- **Moyens: 1 président à temps plein, 1 directeur technique et 4 chefs de projet (3 ETP)**
- **Membres TEG observateurs dans les groupes de travail IASB**

Groupes de travail EFRAG

- **Reconnaissance des produits**
- **Instruments financiers**
- **Principes d'évaluation**
- **SME**
- **Sociétés de capital risque**
- **Concessions**
- **Assurance**

Groupes de travail IASB

- Instruments financiers (Thomas Naumann, observateur)
- Assurance (Catherine Guttman, observateur)
- Performance reporting (Françoise Flores, observateur)
- SMEs (aucun membre du TEG observateur)

Le contexte de l'EFRAG aujourd'hui

- Pas de place particulière possible accordée à l'Europe dans les instances IASCF
- Pas de personnalité Europe véritablement identifiable
- Harmonisation des référentiels affirmée comme axe stratégique numéro 1
- FASB consacré de facto seul vrai partenaire de l'IASB (poids économique, importance des US GAAP, moyens mis en œuvre)
- Autres NSS ramenés au rang de parties prenantes ordinaires: des modalités de coopération qui excluent toute capacité d'influence
- Pas de vraie réforme de l'IFRIC, quelques ajustements seulement

Développer un partenariat avec les NSS

- Développer une *vision européenne commune* sur les orientations comptables à moyen – long terme
- Tenter de définir un *consensus européen* sur les projets de normes et d'interprétations proposés par l'IASB et l'IFRIC
- Mettre en commun les ressources disponibles
- Contrebalancer l'influence US dans le cadre du projet de convergence

Les difficultés à résoudre

- Associer une majorité de NSS, au sein d'une organisation opérationnelle
- Définir des solutions de consensus, et non de compromis
- Conserver l'indépendance du TEG
- Se faire reconnaître par l'IASB comme un partenaire à part entière, en amont des projets

L'apport de l'EFRAG aux travaux de l'IFRIC

- **Pas d'interprétation à proprement parler, mais analyse et propositions de résolution des difficultés exposées**
- **Débats et conclusions publics**
- **Objectifs**
 - ◆ Réduire les délais de traitement des problématiques par l'IFRIC
 - ◆ Se saisir des problématiques européennes spécifiques
 - ◆ Apporter un soutien aux travaux du CESR en matière de régulation
- **Comité d'urgence?**

Conditions de mise en œuvre possibles

■ Comité européen

- ◆ Toutes parties prenantes représentées
- ◆ Transparence des débats et propositions
- ◆ Lien fort avec les régulateurs
- ◆ Coordination étroite avec l'IFRIC - IASB

Sujets techniques d'actualité

- **Droits d'émission : problématique IFRIC 3**
- **Concessions**
- **Amendements 37**
- **Reconnaissance des revenus**
- **Performance reporting**
- **Cadre conceptuel**
- **Concepts d'évaluation**
- **Concepts de consolidation**
- **Assurances**
- **SME**